

Juin 2026

# 18<sup>E</sup> COMITÉ D'INGÉNIERIE FINANCIÈRE DES OPÉRATIONS D'INTÉRÊT RÉGIONAL (O.I.R.)

UN ÉVÉNEMENT ORGANISÉ PAR



**POSITION PAPER  
ECONOMIE CIRCULAIRE**

En partenariat avec



10 JUIN 2026 | COMITÉ D'INGÉNIERIE FINANCIÈRE

## Financer l'économie circulaire pour renforcer la résilience, la compétitivité et la souveraineté du territoire régional

A l'initiative de la Région Sud avec l'appui de risingSUD, EY, l'ADEME, France Active et la Banque des territoires, l'atelier Économie circulaire du 18<sup>e</sup> Comité d'ingénierie financière des opérations d'intérêt régional a réuni porteurs de projets, financeurs publics et privés, éco-organismes et acteurs de filière autour d'une conviction.

Le principal frein au développement des projets circulaires n'est pas l'absence d'idées ou de technologies, mais la difficulté à financer leur changement d'échelle. Ces projets présentent souvent des investissements initiaux élevés, des modèles économiques encore jeunes ou composites, des boucles de valeur multiples — environnementale, industrielle et territoriale — et une rentabilité conditionnée à l'atteinte d'une masse critique.

### Problématique

#### Comment financer le passage à l'échelle des projets circulaires pour transformer les gisements régionaux en valeur économique, industrielle et territoriale durable ?

##### 1. L'économie circulaire, un levier transversal de transformation des filières insuffisamment exploité

Le Comité d'ingénierie financière des opérations d'intérêt régional (CoFI) cible des projets qui contribuent à structurer les filières stratégiques de la région. Dans ce cadre, l'économie circulaire doit être considérée comme un facteur de performance et non comme une seule contrainte de conformité. Elle permet de réduire les coûts matières et énergétiques, de sécuriser les approvisionnements, de différencier l'offre, d'ouvrir de nouveaux marchés et de renforcer la robustesse des entreprises face aux tensions sur les ressources.

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, cette opportunité est particulièrement concrète : la région a produit et collecté 24,8 millions de tonnes de déchets en 2021. Elle dispose déjà d'un socle d'acteurs significatif, avec 480 structures de réemploi, 761 emplois associés, près de 4,6 M€ de chiffre d'affaires, 145 installations de traitement des déchets d'activités économiques et 310 installations dédiées aux déchets inertes du BTP.

Le potentiel régional demeure toutefois sous-exploité. Sur les 6,1 millions de tonnes de déchets d'activités économiques produites en région, 71 % seraient valorisables, tandis que le taux de recyclage des déchets ménagers et assimilés atteint 41,7 %, contre 50 % à l'échelle nationale. La priorité n'est donc pas seulement d'identifier les gisements, mais de structurer les modèles, les sites, les compétences et les financements nécessaires à leur valorisation.

##### 2. Une dynamique réelle en faveur de l'économie circulaire qui reste à approfondir

L'atelier s'inscrit dans un contexte de mobilisation croissante des fonds en faveur de l'économie circulaire. À l'échelle européenne, 100 à 120 milliards d'euros d'investissements par an seraient aujourd'hui fléchés vers l'économie circulaire, contre environ 70 milliards en 2015. Pour autant, les besoins restent très supérieurs : la Banque européenne d'investissement estime qu'il faudrait 1 230 milliards d'euros pour atteindre les objectifs fixés par l'Union européenne à horizon 2040.

Les acteurs privés soutiennent de manière croissante ces projets, mais ils restent confrontés à plusieurs freins selon le rapport sur le financement de l'économie circulaire de Circul'R : difficulté à identifier les financements réellement liés à l'économie circulaire, manque de données historiques pour alimenter les modèles de risque, inadéquation des outils financiers classiques aux modèles serviciels ou à rentabilité différée, et déficit de formation des financeurs aux enjeux circulaires.

Les acteurs publics, notamment en région, renforcent également leur soutien. L'ADEME intervient de la recherche et développement jusqu'à l'industrialisation ; sa direction Provence-Alpes-Côte d'Azur fait de l'économie circulaire l'un de ses trois axes prioritaires. La Région Sud a inscrit cette ambition dans son plan climat, avec des enveloppes dédiées au réemploi, à la réparation, à la réutilisation, au recyclage, au vrac, à la consigne et aux déchetteries nouvelle génération.

##### 3. Des financements importants à mieux coordonner notamment à l'échelle des filières

Au-delà des montants, le besoin principal réside surtout dans la coordination des capitaux, la structuration des modèles économiques et la capacité à proposer des montages adaptés à des projets souvent hybrides, combinant innovation, investissement industriel, logistique, démonstration territoriale et exigences de rentabilité différée.

Ce besoin est d'autant plus grand pour les projets visant à limiter la production de déchet qui se trouve pourtant en haut de la hiérarchie des modes de traitement : d'abord la prévention, le réemploi, la réutilisation puis le recyclage et la valorisation énergétique. L'institut national de l'économie circulaire indique ainsi que 90% des investissements de France 2030 étaient dirigés vers des projets de recyclage.

L'Institut national de l'économie circulaire a rappelé que l'investissement dans l'économie circulaire doit être pensé à l'échelle de l'ensemble de la chaîne de valeur, et non acteur par acteur. Une recherche de retour sur investissement strictement individuelle peut fragiliser la filière dans son ensemble. L'enjeu consiste donc à repenser les relations entre acteurs, la création et la redistribution de la valeur, ainsi que l'articulation entre capitaux publics et privés.

Ce passage coordonné à l'échelle implique une ingénierie financière dédiée, capable d'accompagner des projets structurants articulant innovation, investissement productif, ancrage territorial et modèles économiques émergents. Le CoFI agit ici comme un catalyseur de financements pour des projets complexes et multi-acteurs.

10 JUIN 2026 | COMITÉ D'INGÉNIERIE FINANCIÈRE

## Le rôle du CoFI : contribuer à structurer les conditions de financement de l'économie circulaire

### 1. Le CoFI contribue à structurer les conditions de financement de l'économie circulaire

Le CoFI a été conçu comme un temps d'intelligence collective, s'appuyant sur la dynamique partenariale régionale, pour permettre aux porteurs de projets, aux partenaires publics et aux financeurs d'échanger sur les stratégies de financement les plus adaptées. L'ambition n'est pas seulement de présenter des solutions existantes, mais de faire émerger des conditions de financement crédibles.

L'ambition de cet atelier n'est pas uniquement de présenter des solutions existantes. Elle est de faire émerger des conditions de financement crédibles, en articulant les outils publics (subventions, aides à l'innovation, prêts, fonds), les outils privés (dette, equity, quasi-fonds propres) et les besoins très concrets des projets : investissements matériels, besoin en fonds de roulement, démonstrateurs, montée en capacité et structuration commerciale. L'atelier a volontairement croisé les regards de porteurs de projets, de banques, d'investisseurs, de financeurs solidaires, d'éco-organismes et d'acteurs publics afin d'identifier les points de blocage, mais aussi les chemins de financement mobilisables pour des projets à forte utilité environnementale et territoriale.

Le CoFI joue ici son rôle de plateforme régionale de mise en relation stratégique, à l'interface des filières, des OIR, des porteurs de projets et des apporteurs de capitaux.

### 2. Le CoFI a mis en avant 4 projets illustrant les enjeux de financement

L'atelier a été structuré autour de deux familles d'enjeux financiers : le financement des infrastructures de symbiose industrielle, et le financement des projets de réemploi et de recyclage industriel. Quatre projets – Entent, VertO, Dotsun et La Pilotine – ont été mobilisés pour nourrir la discussion. Ils ont illustré la diversité des besoins de financement selon les maillons de la chaîne de valeur circulaire.

Entent a mis en évidence les spécificités des projets deeptech et des modèles de type service ou full opex, où la démonstration industrielle, la trajectoire commerciale et le passage à l'échelle conditionnent l'accès progressif aux subventions, au capital et à la dette.

VertO a illustré les besoins propres aux solutions fondées sur la mutualisation d'équipements et la proximité territoriale. La transformation mobile de rebuts plastiques industriels directement sur site répond à des enjeux de réduction des transports, de sécurisation de la matière, de préservation du secret industriel et de souveraineté matière, à condition de s'appuyer sur un pipeline commercial crédible et des volumes suffisants.

Dotsun a mis en lumière la réparation industrielle comme alternative au remplacement prématuré d'équipements encore fonctionnels.

Pilotine a, quant à elle, illustré la dimension territoriale, sociale et industrielle de l'économie circulaire à travers un chantier naval d'insertion combinant réparation, réemploi, reconditionnement et recyclage de navires en fin de vie.

De manière transversale, plusieurs freins communs ont été identifiés : l'inadaptation de certains outils financiers classiques à des modèles jeunes et à rentabilité différée, la difficulté à qualifier les risques et les actifs circulaires, et la fragmentation des chaînes de décision entre innovation, industrialisation, infrastructure, politique territoriale, insertion et économie sociale et solidaire.

À l'inverse, l'atelier a permis de faire émerger plusieurs conditions de réussite : intervenir très en amont avec une ingénierie financière adaptée, séquencer les besoins selon les stades de maturité, associer plus étroitement financeurs publics, investisseurs privés, banques, éco-organismes, collectivités et opérateurs de filière, et reconnaître la valeur économique, territoriale et stratégique de la circularité.

## Conclusion

L'économie circulaire constitue une trajectoire industrielle et territoriale, au croisement de la compétitivité, de l'innovation, de la planification écologique et de la souveraineté économique. En région Sud, les gisements, les acteurs et les premiers outils existent déjà. L'enjeu, désormais, est de transformer cette dynamique en projets financés, déployés et répliquables.

Les échanges de l'atelier montrent qu'il existe désormais une base solide pour avancer : des priorités publiques plus affirmées, des projets entrepreneuriaux concrets, des partenaires techniques mobilisés et une communauté de financeurs prête à se saisir du sujet. Mais ils montrent aussi que le changement d'échelle suppose davantage qu'une addition d'aides ou de dispositifs : il exige une capacité collective à reconnaître la spécificité des modèles circulaires, à partager le risque de l'innovation et à construire des montages adaptés aux différentes phases de développement.

À cette condition, l'économie circulaire pourra pleinement devenir ce qu'elle promet d'être : non pas une économie de contrainte, mais une économie de création de valeur, d'emplois locaux et de résilience productive, au service des territoires, des entreprises et de leur capacité à durer. Le rôle du CoFI est précisément d'aider à cette transformation, en faisant dialoguer les logiques de filière, les besoins des porteurs de projets et les instruments financiers capables d'en soutenir l'essor.